

Descriptif de module**Master of Science HES-SO en Ingénierie du territoire**

Module	Finances publiques et <u>aménagement du territoire stratégique</u>			
Code	FPP-1			
Orientations	Génie civil	<input type="checkbox"/>	Module obligatoire	
	Géomatique	<input type="checkbox"/>	Module obligatoire	
	Urbanisme Opérationnel	<input checked="" type="checkbox"/>	Module obligatoire	
Crédits ECTS	3 ECTS			
Organisation	Cours donné à l'Unil : Cours d'aménagement du territoire stratégique : Cours en classe (2 périodes hebdomadaires sur 14 semaines, durant le <u>semestre 1, les mardis entre 10h15 et 12h00</u> , soit 28 périodes)			
Coordinateur ou coordinatrice	Nom	Jean Ruegg		
	Mobile	(0)21 - 692 35 53 / 30 70		
	Email	jean.ruegg@unil.ch		
Enseignant-e-s	Enseignants	Provenance	% Cours	% Examen
	J. Ruegg	Unil	100%	100%
Prérequis	L'étudiant-e doit disposer au préalable de connaissances de base sur les enjeux et outils des politiques publiques à incidence spatiale (notamment la politique suisse d'aménagement du territoire).			
Compétences visées	A la fin du cours d'aménagement du territoire stratégique, l'étudiant-e sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Saisir les enjeux de coordination entre politiques à incidences territoriales ; • Analyser les exigences de coordination entre les activités publiques et privées qui ont une incidence sur les territoires. 			
Contenu du module	Présentation du cours d'aménagement du territoire stratégique : Ce cours porte sur l'analyse de l'aménagement du territoire stratégique, cette dernière étant indispensable à la coordination des activités publiques ou privées sur un territoire. Le cours vise à sensibiliser les étudiants aux exigences de cette coordination en traitant : des enjeux de gouvernance (territoire institutionnel versus territoire fonctionnel), des jeux d'échelle, de l'articulation entre politique d'aménagement et politique agricole, d'une part et politique environnementale, d'autre part.			
Forme d'apprentissage	La pédagogie est basée sur un enseignement ex-cathedra fournissant les connaissances conceptuelles et contextuelles de base. Durant le cours, les étudiants pourront être sollicités afin de tester leur compréhension via des petits exercices menés en groupe.			

Modalités d'évaluation et de validation	<ul style="list-style-type: none"> Un examen oral (avec 15 minutes de préparation et 15 min d'interrogation, l'évaluation est précisée dans le syllabus du cours de l'UNIL) 	
	Type examen final :	Oral
	Répétition : examen oral à la fin du semestre suivant, la note compte à 100%.	
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> Ruegg J. 2015. Aménager le territoire en Suisse aujourd'hui : figer ou accommoder ? In <i>Cinquante ans d'action territoriale, un socle, des pistes pour le futur</i>, édité par Y. Hanin : 267-280. Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain. Ruegg J. 2013. De la production des territoires. In <i>Les horizons de la gouvernance territoriale</i>, édité par L. Vodoz, L. Thévoz, et P. Faure : 15-27. Lausanne : PPUR. Salomon Cavin, J. et Ruegg, J. (2011). Retisser les liens entre agriculture et ville. In Gaillard, D., Genève à l'épreuve de la durabilité. Genève : Fondation Braillard Architectes. 223-227. 	
Langage	Français	
Remarque	Un support de cours sera mis à disposition des étudiants.	
Mises à jour et validation	18.05.2017 : mise à jour	Jean Ruegg
	18.05.2017 : validation	R-FIL MIT